

# **Contrat d'apprentissage**

## **Attaché·e de production et communication**

### **En savoir plus sur l'Institut français d'Art choral**

Fondé en 2000, L'IFAC est une association loi 1901, dont l'objet est de rassembler tous les acteurs de l'Art choral pour mutualiser les réflexions et mettre en œuvre les actions qui en découlent pour promouvoir et développer l'Art choral en France. Elle regroupe des membres personnes physiques (chefs de chœurs, enseignants, responsables de chœurs, compositeurs...) et des personnes morales (fédérations de chœurs nationales et régionales, conservatoires, écoles maïtrisiennes...).

Elle est soutenue par le Ministère de la Culture et bénéficie en fonctions de ses actions de différents soutiens publics ou privés.

C'est un lieu de rencontres, d'échanges, et d'expertise autour de la pratique chorale.

L'IFAC agit dans la recherche et la formation, la création et l'éducation artistique et culturelle, et dans la structuration du chant choral.

L'IFAC organise des groupes de réflexion et de recherche, développe des rencontres et des formations, accompagne la création pour chœurs, œuvre pour la reconnaissance et la visibilité du chant choral dans la société. C'est un centre de ressources.

Placé·e sous l'autorité du responsable du développement, l'attaché·e de production et de communication sera impliqué·e dans la mise en œuvre du projet de l'association dans les domaines de production et de communication, et à différents degrés d'autonomie.

---

## Production

### Missions

- Mise en œuvre de la communication de l'association : conception de contenus visuels et vidéos, rédaction et mise en forme de supports de communication, et diffusion sur les différents canaux de communication de l'IFAC (newsletters, réseaux sociaux, mailing, web...)
- Coordination de groupes de travail liée à la conception des actions
- Prospection et recherche de partenaires
- Suivi de la réalisation des budgets prévisionnels
- Organisation d'actions
- Bilan des projets et évolution des projets futurs

### Projets concernés

#### Rencontres professionnelles

L'IFAC organise des rencontres thématiques en visio et des rencontres annuelles en hybride (présentiel + visio) à destination des chefs de chœur, formateurs en direction de chœur, enseignants en chant choral, responsables de Maîtrises et chœurs d'enfants, étudiants en direction de chœur, enseignants de l'Éducation Nationale, musiciens intervenants en milieu scolaire notamment.

#### 5 Créations - 5 Compositeurs - 5 Chœurs

Dans l'objectif de créer des dynamiques locales dans le secteur choral et de proposer un nouveau regard sur la création contemporaine pour des amateurs, l'Institut français d'Art choral, sollicite 5 jeunes compositeur·rice·s ou arrangeur·se·s encore étudiant·e·s en cours de professionnalisation ou en insertion professionnelle pour une série de 5 œuvres pour 5 chœurs à voix égales ou à voix mixtes.

#### Création contemporaine et chorale inclusive

Une « chorale inclusive » regroupe des personnes en situation de handicap (quel qu'il soit) et d'autres personnes, avec en commun l'envie de chanter ensemble.

L'IFAC, avec le soutien du ministère de la Culture, accompagne en 2024-2025 la commande et la création d'œuvres contemporaines au sein de chorales inclusives déjà existantes ou en devenir.

#### Concours de jeunes chefs de chœur

L'Institut français d'Art choral lance un concours biennal pour des jeunes chefs·fe·s de chœur en fin de formation ou en insertion professionnelle.

---

## Formations croisées

L'IFAC organise des formations en partenariat avec des services départementaux, à destination des enseignants de l'Éducation Nationale et les enseignants des conservatoires en s'appuyant sur le référentiel de compétences et de formation.

## Étude nationale sur l'évolution de l'encadrement des chœurs associatifs

Cette étude, parue en 2023 et menée par l'IFAC et un collectif inter-associatif, a pour objectif d'établir un état des lieux de la situation des chefs de chœur et des chorales amateurs en termes de modalités d'encadrement, de statut, de rémunération, de formation et de qualification. À l'automne 2024, des rencontres en région de restitution de cette étude auprès des acteurs locaux de l'art choral sont organisées avant les Assises Nationales de l'étude en début d'année 2025. L'IFAC et le collectif choral.fr pilotent ces actions.

## Communication

### Développement du réseau de l'IFAC (partenaires publics, associatifs...)

- Mise à jour de la base de données de l'IFAC
- Veille d'informations sur des appels à projets pertinents pour l'association

### Outils de communication

- Newsletters
- Site internet
- Réseaux sociaux
- Mailing
- Supports de communication

## Contribution au développement du projet de l'association

### Vie de l'association

- Bureau, Conseil d'administration, assemblée générale
- Animation des différents groupes de travail
- Animation du réseau d'adhérents et développement de ce réseau

---

## Recherche de financements publics et privés

- Veille sur les possibles financements (subventions, mécénat) complémentaires en fonction des thématiques des différentes actions, supervisé par le responsable de développement.
- Conception et rédaction des différents dossiers, supervisé par le responsable de développement.

## Compétences

- Études minimum bac+3
- Communication web et réseaux sociaux
- Suivi et mise en œuvre de projets
- Qualités relationnelles, rédactionnelles, d'adaptabilité
- Connaissance des outils de création graphique appréciée
- Connaissance du fonctionnement des institutions, collectivités territoriales, réseaux spécialisés nationaux et internationaux appréciée

## Caractéristiques du poste

- Autonomie
- Mobilité occasionnelle (quelques déplacements à prévoir)
- Prise d'initiatives et créativité
- Ponctuellement travail en soirée et week-ends.

## Conditions

- Rémunération mensuelle au taux légal en vigueur
- Contrat d'apprentissage : moins de 26 ans // durée : un an
- Début souhaité : septembre ou octobre 2024
- 50 % de l'abonnement aux transports en commun, sur justificatif
- Prise en charge des déplacements dans le cadre des missions confiées (hébergement, transport restauration)
- Lieu de travail :  
Bureau de l'IFAC, CCO La Rayonne – Bâtiment Autre Soie  
28 rue Alfred de Musset 69100 Villeurbanne.

## Candidatures

CV + lettre de motivation à adresser à M. Jean-Christophe Michel, Président  
Candidatures à envoyer par mail à [mathieu.bellier@artchoral.org](mailto:mathieu.bellier@artchoral.org)

## Renseignements

Mathieu Bellier – [mathieu.bellier@artchoral.org](mailto:mathieu.bellier@artchoral.org) / +33 (0)7 67 74 48 16